

Commission Départementale
d'Aménagement Commercial de la Somme

Modificatif

ARRETE

**Le Préfet de la Région Picardie
Préfet de la Somme
Chevalier de la légion d'honneur**

Vu le code de commerce ;

Vu le code de l'industrie cinématographique;

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment ses articles 102 et 105;

Vu le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2005 instituant la commission départementale d'équipement commercial de la Somme ;

Vu l'arrêté du 13 février 2009 instituant la commission départementale d'aménagement commercial de la Somme ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

- ARRETE -

Article 1er : Le II de l'article 2 de l'arrêté du 13 février 2009 instituant la commission départementale d'aménagement commercial de la Somme est modifié comme suit :

II) Trois personnalités qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire nommées pour trois ans, ne pouvant effectuer plus de deux mandats consécutifs, et choisies dans chacun des collèges suivants :

- Collège consommation :

M. Pascal LAGACHE,
Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)

Mme Nathalie NOLEN,
Association Cyprès

.../...

- Collège développement durable :

M. Olivier DAGUISY,
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Melle Thérèse RAUWEL
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

- Collège aménagement du territoire :

M. François SEIGNEUR,
Architecte urbaniste à Amiens

Mme Isabelle LENNE,
Géographe urbaniste à Amiens

Ces personnalités cessent de siéger si elles perdent la qualité en vertu de laquelle elles ont été désignées.

Article 2 : L'arrêté du 21 décembre 2005 instituant la commission départementale d'équipement commercial de la Somme est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Amiens, le

Le Préfet,